

● (4.50 p.m.)

(Traduction)

Monsieur l'Orateur, comme vous pouvez l'imaginer, l'établissement d'une nouvelle société au Québec constitue un défi et crée une atmosphère excitante. Cela fait du Québec la région la plus dynamique du Canada, la plus vivifiante. Ceux qui sont engagés dans ce courant s'y donnent corps et âme, et il est très stimulant de travailler avec eux.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes en pleine révolution, révolution tranquille, certes, mais qui n'en est pas moins une expérience extraordinaire. Les Québécois sont, de ce fait, peut-être trop intéressés à ce qui se passe dans leur province pour se préoccuper comme ils le devraient de la scène fédérale. Un petit groupe d'entre eux considèrent même le gouvernement central avec mépris. Mais si le Canada décide, comme le fera, j'en suis sûr, le présent gouvernement, qu'il est temps de rendre la politique fédérale tout aussi exaltante, il nous faudra consacrer toutes nos énergies à l'édification d'un pays qui sera entièrement différent des États-Unis par sa mentalité, sa culture, la formation de ses citoyens et ses mesures de sécurité sociale, un pays où il y aura moins d'écart entre pauvres et riches et où tous les citoyens jouiront de chances égales, qu'ils soient fils de cultivateurs ou fils d'administrateurs, anglophones ou francophones, blancs ou noirs.

Si nous travaillons sérieusement en vue de ces objectifs, soyez assurés que les Canadiens d'expression française apporteront aux affaires fédérales les mêmes dispositions d'esprit que nous les voyons apporter à la révolution tranquille, et que le Canada connaîtra une expérience saine et revivifiante.

(Texte)

Si, au cours de cette troisième session du vingt-sixième Parlement, chaque député était un peu moins libéral, conservateur, NPD ou créditiste, et un peu plus Canadien, nous pourrions faire un grand pas vers un Canada plus uni, où les deux nations pourraient bénéficier d'un meilleur niveau de vie, et ce en étudiant dans le calme le magnifique programme législatif proposé dans le discours du trône que vient de prononcer Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

Pour ces raisons, c'est avec honneur et empressement que j'appuie l'Adresse en réponse au discours du trône, que propose mon honorable ami le député de Saint-Jean-Ouest.

(Traduction)

(Sur la motion du très honorable M. Diefenbaker, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

Sur la motion de l'honorable M. McIlraith, la séance est levée à 5 heures et 2 minutes de l'après-midi.